

Journal électronique d'information destiné aux personnels Techniques de Laboratoire
Pour recevoir gratuitement cette Newsletter, ou pour vous désinscrire, envoyez un courriel à
labo@sgen.cfdt.fr

POUR DIRE NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS :

Le 22 janvier 2011,

Participez massivement aux
manifestations,
rassemblements et autres
actions organisées par
le collectif « un pays, une
école, notre avenir » !



Le ministère va traduire sur le terrain la suppression de 16 000 emplois, la baisse de 5 à 10% des crédits pédagogiques et de 7% ceux de la formation continue. **Les suppressions d'emplois par département sont à des niveaux jamais atteints.**

Ce budget n'a d'autre ambition pour le système éducatif que la recherche d'économies

permettant de justifier le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite alors même que les effectifs d'élèves vont augmenter et que la part du PIB français destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5% en 1995 à 3,9% en 2006.

Or, nous constatons tous que la situation de cette rentrée 2010 est la pire depuis de très nombreuses années. Elle découle de trois budgets successifs (2008-2009-2010) particulièrement sévères avec le système éducatif, se traduisant en particulier par la suppression de 60 000 emplois de personnels enseignants et non enseignants.

Rapprochez vous de vos sections départementales pour les heures et lieux de rassemblement.

[RESPECTÉS]

**FUSION FILIERE ITRF – FILIERE
LABORATOIRE DU SECOND DEGRE :**

**C'est comme pour les frites... ce sont
ceux qui en parlent le plus qui en font
le moins !**

Dès décembre 2009, dans le Cyclotron n°5, nous vous présentions la filière ITRF. Ce do-

cument vous a tous intéressé... y compris les représentants de certaines organisations syndicales qui l'avaient imprimé et l'avaient comme document de référence lors de la réunion de travail du 29 mars 2010... au cours de laquelle ils demandaient au ministère une présentation de la filière !

Dans nos envois nous vous avons régulièrement indiqué que nous prendrions position en fonction de nos différents sondages d'opinion sur les attentes des PTL, en fonction des négociations (fussent elles unilatérales) et des propositions finales du ministère. Un positionnement bien différent de celui de certaines organisations, qui dans un but électoraliste, abreuvent d'informations plus ou moins erronées... et peu propices au dialogue social que pourtant elles revendiquent, paraît-il...

Nos adhérents ont reçu, par voie électronique, un compte rendu de l'audience du 6 février, dernière en date sur la filière ITRF. Vous trouverez celui-ci à la fin de cet envoi.

Parce que nous militons pour que chacun puisse « prendre ses affaires en main », nous avons décidé aujourd'hui de publier ce Cyclotron exceptionnel, afin que tous les PTL puissent avoir le même niveau d'information.

Groupe de travail du 14 février 2011 :

Le Sgen-CFDT était représenté par Dominique CONCHON, ATL, Nadine BIELLE, Technicienne de Laboratoire second degré, et par Hervé Clerbout, ITRF.... et tous trois militants au Sgen-CFDT.

Rien de surprenant dans cette délégation : le Sgen-CFDT est un syndicat général qui regroupe l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, du primaire au supérieur, enseignants, non enseignants au sens large du terme.

A l'issue de ce GT où en sommes nous ?

Fusion dans la filière ITRF (qui ne s'appellerait plus ITRF mais ITERF) : le ministère souhaite

que cette fusion se fasse très rapidement pour que les personnels soient positionnés dans la nouvelle filière avant les élections d'octobre 2011.

BAP : Pas de branche d'activité spécifique prévue mais une réelle fusion dans les BAP existantes.

Statut : Fonctionnaire d'état – Enseignement supérieur

Missions : Pas de retour « au balai » pour les personnels du secondaire. Un texte sera élaboré (circulaire ?) pour préciser les missions courant 2011.

Accès à la catégorie A : Possible

Recrutement : modalités concours, etc....
Discussion à avoir pour application en 2012.

Mobilité : Discussion à avoir pour application en 2012.

Le Sgen-CFDT poursuit les discussions avec le ministère afin d'obtenir des garanties en matière de : mobilité, recrutement, missions, reclassement, régime indemnitaire, titularisation après concours...

Ainsi que nous vous l'avons indiqué dès le début de ce projet, **le Sgen-CFDT défend l'idée que l'ensemble des personnels doit être gagnant dans ce processus.**

Les personnels ATEC exerçant dans les services centraux, les TEN, sont également concernés par ce projet de fusion.

Pour information : La filière des personnels de laboratoire du secondaire compte 6500 agents et celles des ITRF 45000... cette donnée permet de relativiser le poids de syndicats corporatistes dans ces discussions.

Contact Sgen-CFDT ITRF :



ita@sgen.cfdt.fr



FIGOLE D'HONNEUR :

Mais où vont-ils trouver tous ça ?

Merci à tous ceux qui alimentent notre figole d'honneur régulièrement.

Lu : « Le SPLEN était le seul syndicat représentant les personnels de laboratoire. »...

Pour éviter des oublis à l'avenir... ci-dessous la photo de Christophe Bigaud, secrétaire national du Sgen-CFDT... syndicat de TOUS les personnels... N'hésitez pas à aller le saluer lors d'une prochaine réunion...



RENOVATION DU DIALOGUE SOCIAL ... CES ACCORDS QUE CERTAINS REPRESENTANTS DU PERSONNEL DECOUVRENT AUJOURD'HUI...

Des accords de Bercy aux décrets : mise en œuvre de la rénovation du dialogue social dans la fonction publique.

Le protocole dit « des accords de Bercy », signé par le gouvernement et six organisations syndicales de la fonction publique commence à devenir une réalité, puisque, après la loi du 5 juillet 2010, les décrets d'application sont en passe d'être publiés par le ministre de la Fonction publique.

Pour bien comprendre ces accords, il faut revenir à l'automne 2007. Au lendemain de son élection à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy inaugure une série de discussions visant à réformer le dialogue social en France. Il s'agit de mettre en œuvre un des engagements du candidat Sarkozy sur la réforme de la démocratie sociale. Ces discussions aboutissent le 9 avril à la signature d'un texte appelé « position commune », signé par la CFDT et la CGT, les deux plus importantes organisations syndicales de salariés en terme de représentativité et de nombre d'adhérents et deux organisations patronales le Medef et la CGPME. Cette position commune va se traduire ensuite en projet de loi qui sera discuté et adopté par la représentation nationale le 20 août 2008.

En parallèle, le ministre de la fonction publique va, dans le cadre du chantier sur la modernisation de la fonction publique, mener des discussions qui aboutiront à ce protocole des accords de Bercy le 2 juin 2008. Il va mettre plus de deux ans pour être présenté et voté par l'assemblée nationale puisque la loi a été promulguée le 5 juillet dernier.

Depuis le début de septembre 2010, le gouvernement accélère la procédure et a engagé les discussions avec les syndicats de la fonction publique sur les décrets d'application. Devraient ainsi être publiés dans les mois à venir des textes qui vont profondément modifier les relations sociales dans la fonction publique. Le projet de décret sur les comités techniques a été présenté au Conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat (CSFP de l'Etat). Le projet de décret qui transforme les actuels CHS en Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, est en voie de finalisation. Sont également prévus des décrets créant un

conseil commun de la fonction publique, qui chapeautera les trois CSFP existant, un texte sur la place de la négociation et un autre sur les moyens des organisations syndicales.

Mais si les dispositions législatives et réglementaires sont des éléments importants de la rénovation du dialogue social, elles ne sauraient à elles seules modifier les comportements des acteurs. Si les organisations syndicales devront modifier leur approche et leurs discours, c'est bien d'abord à l'État d'être le premier à accomplir sa « révolution culturelle » et de changer de mentalité en acceptant d'endosser son rôle d'employeur.

La CFDT s'est engagée en faveur de la rénovation du dialogue social, elle s'engage aussi auprès des salariés de la fonction publique puisque, dès le début du mois de février elle va organiser les « 3 jours pour la fonction publique ». Les responsables confédéraux et fédéraux seront en région auprès des agents pour dialoguer avec eux sur leur quotidien au travail. Les équipes du Sgen CFDT se mobiliseront également pendant ces trois jours.

Christophe Bigaud

Vers de nouvelles modalités pour les élections professionnelles dans la fonction publique

La loi sur le dialogue social dans la fonction publique va profondément changer les règles de la représentativité dans la fonction publique. Jusqu'à ce jour dans de nombreux ministères, dont l'éducation nationale, la représentativité des organisations syndicales, s'appuyait sur les élections des CAP. Désormais les agents publics éliront directement leur comité techniques de proximité et ministériels (CT), comme le font déjà les personnels de l'enseignement agricole publique.

Ainsi Le 20 octobre prochain les salariés de la fonction publique hospitalière et la grande majorité de personnels de l'État seront appelés

à voter à quatre scrutins : les CAPN, les CAPA ou CAPD, les CTM et CT de proximité, qu'ils soient titulaires ou contractuels. En 2014, le calendrier électoral sera harmonisé et tous les agents voteront le même jour, puisque la fonction publique territoriale votera également.

Pour l'éducation nationale, dès 2011, ce scrutin sera électronique afin de permettre un dépouillement dès le lendemain comme le prévoit la loi.

La campagne électorale qui va débiter sera extrêmement importante pour l'avenir du Sgen-CFDT. Ces nouvelles règles devraient permettre à notre syndicalisme général et confédéré de pouvoir s'exprimer pleinement. Le soutien de la confédération et de la CFDT fonction publique, sera une aide importante pour les équipes du Sgen-CFDT.

Christophe Bigaud - Secrétaire National Sgen-CFDT



**Les 1, 2 et 3 Février 2011,
Le Sgen-CFDT et Toute la CFDT va
à la rencontre des personnels de la
fonction publique et leur donne la
parole !**

Plus d'infos ? <http://www.cfdt.fr>



MUTATIONS :

<https://amia.orion.education.fr/amia/Amia>

Ne manquez pas d'informer votre section Sgen-CFDT de votre demande de mutation.



A LIRE :

« 2033 – Atlas des futurs mondes » de Virginie Raisson. Ed Robert Laffont – 30€



INFOS CONF' :

26 janvier : 4^{ème} séance de négociation sur les retraites complémentaires.

Refus du vote du budget à Pôle Emploi :

La CFDT a refusé de participer au vote sur le budget : baisse drastique des moyens alloués par l'état, absence de compensation financière des salariés transférés depuis l'Afpa, suppression des frais de gestion de l'allocation spécifique de solidarité, baisse des effectifs (1500 CDD et 300 CDI supprimés)...

[RESPECTÉS]



EXPRESSION DIRECTE :

12 février 2011 : sur France Inter à 19h55

6 mars 2011 : sur France 3 à 11h30

Sur le thème des fonctions publiques.



Une information sous le signe du développement durable !

Fidèles à nos engagements en faveur du développement durable, nous vous demandons de bien vouloir ne pas imprimer inutilement ce document et de le diffuser le plus possible par voie électronique.

Si besoin une impression recto verso diminue considérablement la consommation de papier !



Télécharger et calculer sa cotisation

Ctrl+ Clic [ICI](#)

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée.

Positions nationales du Sgen - CFDT sur :

www.sgen-cfdt.org

- Vous pensez que les personnels techniques de laboratoire ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen). Vous trouverez un bulletin d'adhésion en vous rendant à l'adresse ci-dessous

<http://www.sgen-cfdt.org/actu/adhesion.php3>

Vous pouvez adhérer en ligne !



FUSION PTL / ITRF

Jeudi 6 janvier 2011 une délégation a été reçue en bilatérale à la DGRH commune aux ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Un des thèmes principaux concernait le projet de fusion des corps des personnels techniques de laboratoire et des corps des ITRF.

Cette fusion a pour objectif de réduire le nombre de corps au sein de la Fonction publique.

Pour info, la filière des personnels de labo compte 6500 agents et celles des ITRF 45000.

Le ministère veut tenir un calendrier très serré pour réaliser cette fusion.

Le projet de décret fera l'objet d'une concertation dès la semaine prochaine pour être présenté au CTP du MEN et du MESR en mars avril, afin que cette fusion soit effective pour les élections d'octobre 2011. Les personnels pourraient ainsi voter dans leurs nouveaux corps.

Feront également partie de ce projet les adjoints techniques de la centrale (un corps de 150 personnes). Les derniers ATEC, affectés en services déconcentrés (IA, rectorat ...) ou en établissement (Creps par exemple) qui n'ont pas encore intégré la filière ITRF seraient également invités à rejoindre ce corps, sans pour autant que les corps des ATEC soient intégrés car il reste 20 000 Atec qui ont choisi de ne pas opter pour la fonction publique territoriale et ont choisi le détachement en longue durée.

Cette fusion suscite beaucoup d'interrogations chez les personnels concernés, tant sur le recrutement que sur la mobilité et le régime indemnitaire.

L'administration souligne que, pour le projet de décret, il a été retenu le système le plus favorable quand il a fallu établir les nouvelles grilles que ce soit en matière d'indice ou pour la durée des échelons.

Pour sa part, le Sgen-CFDT, s'il s'est dit intéressé par le processus, a insisté fortement pour que les possibilités de mutation auxquelles sont attachés les personnels de laboratoire soient conservées et étendues aux personnels ITRF des rectorats, universités et grands établissements. Pour ce faire, le décret devra mentionner que les personnels de cette future filière auront vocation à exercer aussi bien dans les EPLE que dans le Supérieur.

Le Sgen-CFDT participera au groupe de travail prévu le 14 janvier prochain.

La délégation du Sgen sera composée de représentants des deux filières.

Nous vous tiendrons informés des débats et du contenu du projet ministériel, avec ses avantages et ses inconvénients. **Le Sgen CFDT défendra l'idée que l'ensemble des personnels doit être gagnant dans ce processus.**